

RÉSOLUTION
2026-05-141

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC**

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 27 mai 2026 à 15 heures.

OBJET : Désignation de la commission de consultation - Projet de règlement N° 26-01 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement - Affectation « Espace vert »

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a adopté le Projet de règlement N° 26-01 lors de la séance du 27 mai 2026;

ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1, art. 53 à 53.4), le conseil de la MRC doit tenir une consultation publique sur un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement (SAD);

Il est proposé par Monsieur Charles Bélanger
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Christine Beaudette
Mairesse de Ville de Boisbriand

QU'une consultation publique sur le Projet de règlement N° 26-01 sera tenue le 08 juillet 2026 à 14 h;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, à l'égard du projet de règlement N° 26-01 modifiant le SAD, crée une commission présidée par la préfète de la MRC, madame Liza Poulin, coprésidée par la préfète suppléante, madame Marie-Elaine Pitre, et composée du directeur général de la MRC, qui agira à titre de secrétaire de la commission, ainsi que de la coordonnatrice de l'aménagement et de l'environnement.

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville délègue, au directeur général et greffier-trésorier, le pouvoir de déterminer les modalités de cette consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 27^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-six.



Kamal El-Batal, Ph. D., Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier

